

AGENT DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE **Soirée et week-end** **Direction des Sports – Utilisation complexes sportifs**

DEFINITION DU POSTE

Sous la responsabilité du responsable d'unité, les missions prioritairement dévolues aux agents de gardiennage et de surveillance sont l'accueil des publics, l'entretien, la maintenance et la sécurité des bâtiments.

MISSIONS ET ACTIVITES

- **Missions d'accueil :**
 - Accueillir physiquement et informer les usagers,
 - Recueillir et faire remonter à sa hiérarchie les problématiques constatées,
 - Assurer le respect, par les usagers, du calendrier d'utilisation des installations, du règlement d'utilisation et des consignes de sécurité,
 - Mettre à jour les cahiers de présence sur les installations.
 - Accueil téléphonique possible.
 - DZ : Drop Zone (zone d'atterrissage d'un hélicoptère)
- **Missions en lien avec l'entretien et la maintenance :**
 - Maintenir l'ensemble du complexe sportif en état de propreté (sortir les containers...)
 - Gestion du matériel et des produits d'entretien,
 - Vérifier le bon fonctionnement des équipements techniques de base (chauffage, éclairage...),
 - Veiller au bon usage des fluides dans un souci d'économie,
 - Accueillir les diverses livraisons de matériel destiné aux installations,
- **Missions en lien avec la sécurité :**
 - Surveiller et gardiennage du complexe sportif.
 - Vérifier régulièrement l'équipement sportif et les équipements et systèmes de sécurité.
 - Maintenir l'accessibilité aux installations (dégager les accès) et une signalétique efficace en matière de sécurité.
 - Signaler à l'autorité territoriale tout incident technique, tout problème de conformité ou de sécurité,
 - Détecter d'éventuelles anomalies, signaler des dysfonctionnements, apprécier le degré d'urgence d'un sinistre ou d'un incident
 - Appliquer les règles de mise en sécurité
 - Prévenir, en cas d'incident grave, les services d'urgence compétents et participer dans les ERP aux missions de sécurité incendie et de protection des personnes (SST, SSIAP)

COMPETENCES		
SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ETRE
Techniques d'accueil	Notions en réparations techniques	Ponctualité
SST ou SSIAP	Prévention et sécurisation des équipements	Sens de l'organisation et rigueur
Procédures de mise en sécurité / alerte	Capacité de diagnostic de dysfonctionnements	Communication et relations humaines

Diplômes ou formation souhaités :

- Permis B obligatoire
- SST ou SSIAP

Conditions et rémunération

- Horaires : temps de travail annualisé sur la base de 35H par semaine, amplitude horaire : 17h00 – 23h00 (semaine) et (7h00 -23h00) 3 week-ends sur 4 en fonction de l'occupation des installations sportives.
- Possibilité de travail les jours fériés – Congés en périodes de vacances scolaires uniquement
- Lieu de travail : Complexes Sportifs
- RI : C9 ;
- L'agent sera automatiquement intégré dans les effectifs liés au plan communal de sauvegarde.

Pour **déposer votre candidature** (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation si titulaire)
avant **le 04/11/2024**

Et **pour tout renseignement**, vous pouvez contacter la direction des ressources humaines :
par mail recrutement@ville-agde.fr